

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nous sommes à la recherche d'un (e) : JOURNALISTE PERMANENT À TEMPS COMPLET

NATURE DU TRAVAIL

Le journaliste voit à recueillir des éléments d'information qui présentent un intérêt pour le public et relate cette information au public, sur les différentes plateformes (télévisuelle et web).

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Recueillir des éléments d'information par observation, enquêtes, entrevues, etc. ;
- Vérifier l'exactitude des informations recueillies ;
- Rédiger des textes relatant l'information recueillie ;
- Procéder au classement et à la lecture des bulletins de nouvelles et des capsules d'informations ;
- Effectuer le montage de ses reportages ;
- Participer aux émissions d'affaires publiques ou les animer ;
- Effectuer toute autre tâche connexe requise par son supérieur.

** Les fonctions principales d'un journaliste sont de recueillir, vérifier et rédiger des éléments d'information. Subsidiairement, si sa charge de travail le permet, il effectue le montage de ses reportages. Au besoin, le journaliste participe à l'établissement de l'ordre de diffusion des bulletins de nouvelles et des capsules d'informations.*

COMPÉTENCES EXIGÉES

- Diplôme d'études collégiales ou universitaires de premier cycle dans une discipline appropriée;
- Facilité d'expression orale et écrite et vocabulaire adéquat;
- Permis de conduire pour un véhicule automobile;
- Connaissances des principes et techniques du journalisme, et (ou);
- Trois années (3) d'expérience pertinente;
- L'expérience pertinente sera prise en considération.

LIEU DE TRAVAIL

Abitibi-Témiscamingue

RÉMUNÉRATION

Selon l'échelle salariale de la convention collective en cours en Abitibi-Témiscamingue

FIN DU CONCOURS

9 août 2026

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

RNC MEDIA INC.

Sébastien Côté, directeur général et de l'information

Sebastien.cote@rncmedia.ca

Égalité d'accès à l'emploi

RNC MEDIA INC. souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et encourage les candidatures de toutes les personnes qualifiées, sans égard à l'âge, au sexe, à l'origine ethnique, à la religion, au handicap ou à toute autre caractéristique protégée par la loi.